

Puz' mag

Hors-série du magazine de Pusignan Juin 2022 - MAJ 2023

**HORS SÉRIE
ENFANCE JEUNESSE**



| INTERVIEWS 4 | PETITE ENFANCE 6 | ENFANCE 8 | JEUNESSE 10 | MATERNELLE 12 | ÉLÉMENTAIRE 10 |



www.mairie-pusignan.fr



La Municipalité de Pusignan s'attache à développer une politique active et inclusive en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

En partenariat avec l'ensemble des intervenants de l'enfance et de la jeunesse et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) nous avons à cœur de vous proposer des lieux d'accueil adaptés à vos besoins et ceux de vos enfants. Avec les équipes du PEJ, nous mettons tout en œuvre pour que ces accueils soient avant tout des lieux d'apprentissage de la vie en collectivité, de découverte et d'épanouissement.

Aussi, pour toutes les activités proposées aux enfants (sportives, artistiques, récréatives) nous avons toujours la volonté de développer l'esprit d'ouverture, la tolérance et la citoyenneté.

Ce Puz mag spécial PEJ vous permettra de connaître toutes les offres d'accueil et de loisirs municipales à destination des enfants et des jeunes de notre commune. Vous trouverez aussi les coordonnées essentielles ainsi que le mode opératoire pour vos inscriptions aux activités et divers services proposés.

Les membres de la commission PEJ se joignent à nous pour remercier toute les équipes d'encadrements administrative, les ATSEM, les auxiliaires de crèche, l'ensemble de l'équipe d'animation pour leur investissement au quotidien dans leur mission.

Bonne lecture à vous, enfants, jeunes, parents et bienvenue dans nos structures,

Anita Di Murro
Maire

Bénédicte Henry
Adjointe Enfance et Jeunesse

Directrice de la publication : Anita DI MURRO
Communication : Julien Ferrari
Rédaction : P. Fotiet V. Valle
Crédits photos : Ville de Pusignan, Envato
Conception - réalisation : Service communication
Tirage : 2 000 exemplaires

Impression : IMPRIMERIE MICHAUD
Imprimé sur papier issu des forêts gérées à long terme et utilisation d'encre végétale.

Service Communication
communication@mairie-pusignan.fr



Le Pôle Enfance Jeunesse

C'est quoi?

Le Pôle Enfance Jeunesse propose différents modes d'accueil et diverses activités pour répondre au mieux aux attentes des parents et veiller à l'épanouissement des enfants et des jeunes présents dans la commune. Nous avons développé un projet éducatif global permettant aux enfants et aux jeunes pusignanais de bénéficier de conditions favorables sur le territoire pour évoluer vers l'âge adulte en mettant en valeur leurs capacités et leurs potentiels, en valorisant progressivement la prise d'initiatives (individuelles ou collectives) afin de les conduire vers l'autonomie dans la vie en collectivité. Enfin, le PEJ est en lien étroit avec les écoles pour assurer une cohérence éducative tout au long de la scolarité des enfants.

Lumière sur une action du PEJ :

La journée de pré rentrée

Chaque année depuis 2018, la journée précédant la rentrée scolaire est formalisée. Ainsi, aucun accueil n'est ouvert afin de regrouper tous les agents et tous les prestataires liés au PEJ dans le cadre de la journée de pré- rentrée. Un thème global représentant l'objectif fil conducteur de l'année scolaire qui va démarrer est abordé lors de divers ateliers de travail.

Les thèmes abordés ont été les suivants : Handicap, violences et harcèlement, méthodologie de projet, gestion de crise sanitaire, projets pédagogiques, etc.. La prochaine journée de pré- rentrée se aura lieu le mercredi 31 août 2022.

Les structures gérées par le PEJ sont les suivantes :

- **L'EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant)** les p'tits loups pour un accueil des enfants de 0 à 3 ans
- **Le RPE (Relais Petite Enfance)** pour la gestion des moyens de garde des enfants de 0 à 6 ans en lien avec les assistantes maternelles, les accueils périscolaires (matin, soir, temps de restauration, mercredis et TAP)
- **les deux accueils de loisirs extrascolaires** Les P'tits gones pour les enfants de 3 à 11 ans L'SPASS J pour les jeunes de 11 à 17 ans
- **l'accueil Alvéole** (réservé aux jeunes de 14 à 20 ans).

Puz' mag également,
disponible sur
www.mairie-pusignan.fr



MAIRIE DE PUSIGNAN Place Schönwald
69330 PUSIGNAN
Tél : 04 78 31 30 19
Fax : 04 78 31 37 77
accueil@mairie-pusignan.fr



www.mairie-pusignan.fr



[villedepusignan](https://www.facebook.com/villedepusignan)



Le Pôle Enfance Jeunesse

C'est qui?

QUESTIONS A

Pascal FOTI

“ Construire des projets pour tous ”

Quelle est la spécificité de vos fonctions ?

Mes missions s'articulent autour des différentes structures du Pôle Enfance Jeunesse, dont j'ai la responsabilité. Les projets se mettent en œuvre sous l'impulsion de l'équipe municipale et en collaboration active avec les directeurs et référents de structures qui effectuent un travail remarquable sur le terrain, et avec les partenariats que nous étouffons au fil du temps. Mes fonctions incluent également une part importante de management. Le Pôle enfance jeunesse est le service le plus important en terme d'effectif, avec une quarantaine de personnes sur l'année.

Ainsi, je suis garant de la mise en œuvre des missions de service public, avec la qualité et la rigueur requises par les accords que la municipalité

passé avec la CAF chaque année. De tout cela dépendent les subventions qui permettent le fonctionnement global.

Par ailleurs, l'année est rythmée par des projets impulsés par la CAF (appels à projets), par l'équipe municipale, mais aussi par les équipes sur le terrain, dynamiques, et soucieuses du bien-être des enfants.

Gardez-vous un lien avec le terrain ?

Tout à fait. Avec Valérie, nous passons chaque semaine du temps dans les services, afin de connaître les enfants, et les problématiques rencontrées sur le terrain. Mon expérience d'animateur, puis de référent périscolaire me permet de rester connecté aux besoins et aux enjeux du terrain.



Pascal FOTI
Responsable du Pôle
Enfance Jeunesse



Valérie VALLE
Assistante PEJ
et référente inclusion

Valérie VALLE

“ Ne mettre personne de côté ”

Depuis combien de temps travaillez-vous à Pusignan ?

Il y a trois ans, la municipalité a créé une nouvelle mission sur la commune : référent Inclusion, afin d'engager le projet handicap, et ainsi d'asseoir la volonté forte de permettre un accueil adapté pour tous les enfants, de la crèche au centre de loisirs.

Forte de mon expérience d'éducatrice spécialisée et de mes convictions, cette mission d'inclusion était pour moi une évidence.

En quoi consistent vos missions ?

Je participe, en soutien de Pascal, à la coordination des équipes, et à la mise en œuvre des projets municipaux autour de l'enfance et la petite enfance.

Je travaille également sur les projets d'accueil des enfants qui ont des besoins particuliers, avec les professionnels sur le terrain, et en collaboration avec les familles (et en soutien si besoin).



Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

L'équipe de la crèche, sous la direction de **Marie-Claire Gaultier**, accueille chaque jour une vingtaine d'enfants, de 8 heures à 18 heures. Chaque année, l'établissement ferme ses portes : Une semaine à Noël, une semaine pour les vacances de printemps et les trois premières semaines du mois d'août.

Les enfants sont accueillis dès 10 semaines et jusqu'à l'entrée à l'école.

Les enfants sont accueillis à temps plein ou partiel (1 à 5 jours) en fonction des besoins.

Un accueil occasionnel ou d'urgence peut être envisagé en fonction des situations.

Plus qu'un mode de garde, ce lieu d'accueil permet de favoriser la socialisation des enfants.

Le rythme de la journée alterne entre le quotidien (repas, changes, siestes) et les activités et temps de jeux (activités manuelles ou motrices, histoires, comptines...). L'équipe de professionnelles s'adapte au rythme de chaque enfant.

Le saviez-vous ?

En accord avec la CAF, la municipalité facilite l'accès à l'EAJE pour les familles les plus fragiles, en prenant en compte les revenus et la présence d'une situation de handicap dans la famille.

Vous souhaitez déposer un dossier pour une place en crèche ?

- Retirez un dossier lors de la matinée petite enfance (chaque année en mars)
- Déposez votre dossier avec l'ensemble des pièces justificatives lors d'un rendez-vous individuel
- Vous recevrez la réponse par courrier après la commission d'attribution (avril/mai).
- Prenez contact avec la directrice de l'EAJE pour confirmer l'inscription, ou contactez l'animatrice du RPE pour trouver un autre mode de garde. En cas de refus, un jour d'accueil en crèche par semaine est proposé à votre enfant.



Les enfants et leur famille, les assistantes maternelles et les professionnelles du secteur petite enfance de la ville de Pusignan étaient réunis pour une matinée festive à l'occasion des 20 ans de l'EAJE.



L'équipe

Cathy, Marine, Elodie, Audrey, Stéphanie, Laurence, Marie-Claire, Anne, Chrystelle.

Contact

Pour les réservations, annulations ou contractualisation, contactez l'EAJE

04 72 05 14 22

eaje@mairie-pusignan.fr

Le dossier administratif ainsi que les modalités de règlement passent par le guichet unique au

04 26 72 79 20

guichetunique@mairie-pusignan.fr



Relais Petite Enfance



Nathalie TISSERAND
responsable du Relais Petite Enfance

Nathalie Tisserand vous accueille au Relais Petite Enfance, Pôle ressource autour de la question du mode de garde pour les enfants de 0 à 6 ans.

Les mardi et jeudi de 9h à 11h30

Les assistantes maternelles et les enfants viennent partager un temps collectif.

Les mardi, jeudi et vendredi de 13h à 16h

Les familles ou les professionnels viennent trouver des conseils individualisés, sur rendez-vous.

Vous cherchez un mode de garde, souhaitez des renseignements sur les démarches et aides possibles ? Vous souhaitez reprendre le travail, vous vous séparez, vous avez des questions sur l'allaitement ?

Le saviez-vous ?

Les assistantes maternelles peuvent avoir accès à des formations dans le cadre de l'accueil d'un enfant en situation de handicap. Elles peuvent également prétendre à des aides particulières. Renseignez vous auprès de la PMI ou du Relais Petite Enfance.



Eugénie BOUSQUET
Assistante maternelle

QUESTIONS À Eugénie Bousquet-Marien

“ Voir grandir les enfants ”

Pouvez-vous vous Présenter en quelques mots ?

Maman de trois enfants de 12, 18 et 20 ans, j'ai arrêté les études après le bac, pour travailler. De 2000 à 2004, en tant qu'auxiliaire d'intégration scolaire avec des enfants en situation de handicap dans un école à Villefontaine.

Après ma deuxième grossesse, j'ai fait le choix de demander l'agrément d'assistante maternelle pour pouvoir travailler à la maison tout en m'occupant de mes enfants.

Depuis combien de temps êtes-vous ass mat ?

J'ai démarré mon activité en 2007. Par quelques gardes en remplacements, avec trois enfants. Quelques mois après j'ai eu mon premier contrat. Depuis, je n'ai pas cessé de travailler, sauf pendant ma grossesse pour mon dernier. Depuis le 4 avril, j'ai un agrément pour quatre enfants.

Il y a eu une période plus difficile en 2014 pour nous toutes, mais depuis j'ai maintenu une activité constante. J'ai aussi pu moduler le nombre d'enfants accueillis en fonction des besoins de ma famille. C'est un des avantages de ce métier.

Allez-vous au Relais Petite Enfance depuis longtemps

Depuis que je suis assistante maternelle. C'est important pour moi : sortir de chez soi, parler avec des adultes, voir d'autres personnes, trouver des conseils.

Pour les enfants, le relais leur permet de partager avec des enfants de leur âge, de découvrir des activités nouvelles. Les parents sont également sensibles au fait que j'aie au relais. Ils apprécient les temps entre parents, et les temps festifs.

Ce que vous n'aimez pas dans votre travail ?

Les démarches administratives et le lien salarié employeur avec les parents qui n'est pas toujours confortable, même si j'ai la chance d'avoir des parents-employeurs très agréables.

Ce que vous aimez ?

Le plaisir et la satisfaction de voir grandir et évoluer les enfants que je garde.

Contact

Le guichet unique petite enfance au
04 72 05 15 36
rpe@mairie-pusignan.fr.



En 2022, le Relais d'Assistante Maternelle (RAM) devient le Relais Petite Enfance (RPE).



Périscolaire

Les enfants sont accueillis sur les temps périscolaires par une équipe d'animateurs stable et formée, sous les directives de Julien Meugnier, référent périscolaire.



QUESTIONS À Dylan RODRIGUEZ

Animateur

Comment es-tu arrivé à Pusignan ?

J'étais en formation à L'UCPA pour passer le BPJEPS APT. Mon lieu de stage n'étant pas adapté, j'étais en difficulté dans mon parcours. J'ai rencontré Pascal FOTI, qui est membre du jury de diplôme, et qui m'a proposé de reprendre ma formation dans les structures enfance à Pusignan.

Qu'est-ce que cette proposition t'a apporté ?

Arrivé à Pusignan, l'ambiance d'équipe, le profil des enfants accueillis, l'accompagnement de proximité et les encouragements de Pascal et des collègues m'ont permis de mieux connaître ce métier et de reprendre confiance en moi.

Et aujourd'hui ?

De mai 2021 à mars 2022, j'ai effectué mes heures en tant que stagiaire, et j'ai également pu être embauché pour quelques heures supplémentaires lors des temps périscolaires et au centre de loisirs. Fort de cette expérience riche, j'ai réussi mes examens et je suis aujourd'hui diplômé. Je suis content de participer aux projets communaux, et de mettre mes compétences au service de la structure, en proposant des sports émergents type kin-ball, ou certains qui ne sont pas pratiqués à Pusignan comme le hand-ball.



Julien Meugnier
Référent périscolaire et séjours

La garderie du matin 7h30-8h15

L'objectif de ce temps est de se préparer à passer une bonne journée. Les enfants sont invités à faire des jeux libres, en groupe ou en individuel. Le vivre ensemble est privilégié.

La pause méridienne 11h30-13h30

Les enfants sont répartis en deux services et alternent donc entre le temps de repas au restaurant scolaire et les temps récréatifs, éducatifs et sportifs.

Les TAP 15h-16h30

Le rythme scolaire est sur 4 jours ½. La classe se termine à 15 heures les jeudi et vendredi. Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant aux TAP « mairie » (sur le portail famille) ou aux TAP « associatifs » (auprès des associations partenaires). Dans les deux cas, les enfants peuvent être accueillis à la suite en garderie du soir (16h30-18h).

La garderie et l'étude 16h30-18h

La garderie se déroule de la fin des cours à 18h. Les enfants de l'école élémentaire peuvent être inscrits en plus à l'étude, de 16h45 à 17h30, ce qui leur permet de faire une partie de leurs devoirs, sous la surveillance d'un animateur. Le goûter est fourni en maternelle, et doit être apporté par les enfants en élémentaire.

Les mercredi :

les enfants peuvent être récupérés à partir de 16h30. Le goûter est fourni.



Aurélié, Margaux, Corinne, Lila, Amma

Inscriptions

Pour les temps périscolaires (hors-TAP)

Les inscriptions se font à la semaine, ou à l'année. Vous avez jusqu'au jeudi 23h59 pour effectuer les modifications ou réservations pour le lundi suivant.



Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)



Lydia PENELON
Référente extrascolaire

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 00.

PERIODE D'OUVERTURE :

Toutes les vacances scolaires, à l'exception de 2 semaines de fermeture annuelle en août.

PUBLIC :

Les enfants sont accueillis dès l'admission à l'école maternelle ou 3 ans révolus (sous condition de propreté) et jusqu'à la fin de l'année scolaire du CM2.

Les maternelles sont dans le groupe des Minots et les enfants d'élémentaire font partie des p'tits Gones.

Une passerelle existe entre ces deux groupes pour les vacances d'été concernant les élèves qui rentreront au CP en septembre. Les enfants de CM2 peuvent s'inscrire à l'SPASSJ à partir des vacances de printemps.

AXES GENERAUX DU PROJET PEDAGOGIQUE

- Contribuer dès l'enfance à la formation du citoyen.
- Développer la participation et la responsabilité de l'enfant.

TYPES D'ACTIVITES

- Activités à la journée avec repas au restaurant scolaire ou en sortie.
- Séjours lors des vacances d'hiver et d'été de 5 à 7 jours.

A chaque période de vacances, un thème est mis en valeur à travers la pratique d'activités culturelles, sportives et ludiques. Les brochures d'informations et plaquettes sont à votre disposition au guichet unique ou sur le portail famille environ un mois avant les vacances scolaires. Elles détaillent le programme, les activités ainsi que les tarifs.

Le saviez-vous ? L'inclusion fait partie intégrante de nos projets à destination des enfants. Cette année 2021-2022, les enfants ont bénéficié d'une activité de sensibilisation à la différence les mercredis après-midi.



Andine, Valérie, Guillaume, Umbria, Dylan, Barbara, Carole, Lyse, Lydia, Julien

Pour les TAP

Les inscriptions se font obligatoirement à la période 1. Vous avez donc jusqu'au jeudi 23h59 avant le début de la période pour effectuer les réservations ou modifications.

*Période entre deux vacances scolaires.

Passés ces délais, les prestations annulées seront facturées, et les réservations dites de « dépannage » seront prises en compte à un tarif majoré (cf. tableau de tarifs en fin de livret). A noter, il n'y a pas d'accueil en dépannage pour les TAP. Un enfant non inscrit ne pourra pas être pris en charge.



Alvéole



Julien MEUGNIER,
Référent de l'accueil ALVEOLE

Alvéole est un dispositif adressé aux jeunes 14 à 25 ans. C'est un espace de rencontres, d'échanges et d'animations diverses organisées pour et par les jeunes. Les temps d'accueil sont gratuits et permettent de favoriser le lien social avec cette tranche d'âge que nous perdons dans nos structures (SPASS J et associations). Les jeunes peuvent aller et venir librement.

Les objectifs principaux d'Alvéole sont les suivants :

- Favoriser le lien social
- Accompagnement dans les démarches administratives diverses
 - Etat civil
 - Permis de conduire
 - Orientation et inscriptions dans les écoles
- Préparation à l'emploi (recherche de stages, d'emploi, aide à la rédaction de CV, de LM...)
- Prévention des comportements à risque
- Rendre les jeunes acteurs de leur temps libre
- Implication des jeunes dans la vie locale

Quand ?

Les temps d'accueil sont organisés en période scolaire les mercredis après-midi, les weekends, et en début de soirée (en fin de semaine). Pendant les vacances, les accueils se tiendront les après-midi et/ou les soirs en fonction des besoins et des demandes des jeunes.

Où ?

L'accueil sera itinérant en fonction des besoins et des autres structures de la commune. A moyen terme, un lieu fixe et uniquement dédié à Alvéole sera à étudier. Cela peut également constituer un projet complet réalisé par les jeunes.

Guichet unique



Lætitia SPAY,
Guichet unique en mairie

Le guichet unique est un service municipal dont la finalité est la simplification des procédures d'inscription par l'élaboration d'un dossier unique. Celui-ci regroupe les inscriptions de tous les secteurs du Pôle Enfance Jeunesse, à l'exception du REP..

Il a également pour mission d'accueillir et d'informer les familles sur l'ensemble des services Enfance Jeunesse proposés par la commune, compris les inscriptions scolaires.

Le guichet unique procède à la facturation et aux encaissements de toutes les activités Enfance Jeunesse.

Mounira CHEBBI-NEMI vous accueille en mairie aux horaires suivants :

- Lundi : 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00
- Mardi : 8h00 – 12h00
- Mercredi : 8h00 – 12h00
- Jeudi : 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00
- Vendredi : 8h00 – 12h00 et 13h30 – 16h15



SPASS'J



Flavien VEZINET
Référents de l'**SPASS'J**

Sylvain BEL

Sous la direction de Flavien VEZINET et Sylvain BEL, L'S-Pass-J accueille les jeunes du collège jusqu'à leur 17 ans révolus. Les enfants de CM2 peuvent intégrer la structure à partir des vacances de printemps s'ils le souhaitent.

Point inclusion :

Les séjours SPASSJ sont accessibles à tous. Les activités sont adaptées en fonction des possibilités des jeunes du groupe.

Objectifs généraux

- Guider les jeunes d'aujourd'hui à devenir des citoyens de demain
- Ouverture à la socialisation et découverte de nouveaux horizons
- Responsabiliser les jeunes et travailler sur l'autonomie
- Développement physique, culturel et moral des jeunes

Ouverture

Toutes les vacances scolaires de 8h à 18h00, à l'exception de 3 semaines de fermeture annuelle en août.

Activités

Des activités variées sont proposées à la journée, avec le repas fourni par les parents (Un four micro-onde, de la vaisselle et un frigo sont mis à disposition des jeunes dans les locaux hors mesures sanitaires particulières).

Des séjours sont disponibles lors des vacances d'hiver et d'été de 5 à 7 jours.

Les inscriptions se font via le portail famille, et sur place lors de permanences ou au guichet unique pour les séjours.

Inscriptions

Pour toute inscription à un des services, il est nécessaire de remplir un dossier famille. Celui-ci est téléchargeable sur notre site internet dans la partie « vos démarches » de l'onglet « Education Enfance et Jeunesse ». Ce dossier est à retourner au Guichet Unique accompagné des documents demandés en fonction de la structure.

Dans le paragraphe réservé à chaque accueil, vous trouverez tous les documents à fournir en fonction de l'inscription souhaitée.

Néanmoins, une fois les documents fournis, toutes les inscriptions, réservations et modifications se font sur le portail famille (lien sur le site de la mairie).

Les modalités de paiement sont : le chèque bancaire, CESA, ANCV, espèces, prélèvement automatique ou le paiement en ligne via le portail famille.

Après l'enregistrement de votre dossier par le guichet unique, votre identifiant pour accéder au portail famille vous sera transmis. Vous pouvez aussi retrouver ce dernier sur toutes vos factures.

04 26 72 79 20

guichetunique@mairie-pusignan.fr



Les écoles



Ecole maternelle
**Charles
Derrault**



Ecole élémentaire
**Jean de la
Fontaine**

L'école maternelle comprend 6 classes, sous la direction de Patricia Foizon.

L'école élémentaire comprend 12 classes, sous la direction de Fabrice Perrin.

Les enfants sont accompagnés au quotidien par l'équipe constituée de 6 enseignantes, qui dépendent de l'éducation nationale, et de 6 ATSEM, qui font partie du personnel municipal.

Agents de la collectivité territoriale, les ATSEM font partie intégrante de la communauté éducative.

Point inclusion :

Les enfants en situation de handicap sont accueillis dans les classes, et bénéficient souvent de l'accompagnement d'une AESH.

Point inclusion :

Les ATSEM bénéficient régulièrement de formations. Les prochaines seront sur les thèmes du handicap et de l'alimentation.



QUESTIONS À **Amandine Pandeloglou** "Accompagner les enfants"

Amandine, peux-tu résumer tes missions à l'école ?

J'accompagne les enfants en situation de handicap, dans la classe pour les apprentissages, dans la cour et les moments de la vie quotidienne pour le vivre ensemble. J'accompagne 3 enfants 24 heures par semaine. Les matins sont consacrés à un enfant qui a besoin de ma présence pour prendre confiance se mettre au travail et utiliser les outils spécifiques. Les après-midi, j'aide deux enfants, l'un avec un besoin de contenance pour être dans le groupe classe, et l'autre pour travailler sa dextérité et sa motricité fine, sur deux

temps de 1h30. Je participe également aux réunions d'élaboration de projets avec les professionnels et les familles.

Depuis combien de temps travailles-tu à Pusignan ?

Je travaille à l'école élémentaire depuis 10 ans. Avant je travaillais dans la grande distribution. Mon changement d'orientation professionnelle a été motivé par une volonté d'être utile pour des enfants. Je suis titulaire de l'éducation nationale, et cette année je me suis vue proposer un CDI.

Amandine Pandeloglou

Accompagnante
d'Enfants
en Situation
de Handicap
(AESH)

Dans la structure
depuis 10 ans

Les ATSEM occupent différentes fonctions au sein de l'école :

- Elles assistent les enseignantes pour l'accueil des enfants et des parents en début et en fin de classe, et puis les secondent parfois dans la préparation et l'animation des activités pédagogiques de la journée.
- Elles aident aussi les enfants dans leur acquisition d'autonomie (habillage, toilettes, etc.) et ont un rôle de surveillance en matière de sécurité et d'hygiène des enfants.
- Elles encadrent les élèves avant, pendant et après les repas à la cantine.
- Elles ont également des missions de rangement et de nettoyage des locaux notamment à chaque période de vacances.



L'équipe des ATSEM

Evelyne, Cendrine, Aurélie, Fadila, Audrey, Silvia, Angélique





A CONSERVER



Père-Noël



semaine sensibilisation trisomie 21



spassj séjour Ardèche

Pôle Enfance Jeunesse

Pascal FOTI (Responsable / Coordinateur)
poleenfancejeunesse@mairie-pusignan.fr

04 78 31 30 19

Valérie VALLE (référente Inclusion)
assistante.pej@mairie-pusignan.fr

06 14 33 50 39

Guichet Unique

Leatttia SPAY
guichetunique@mairie-pusignan.fr

04 26 72 79 20

Relais Petite Enfance

Nathalie TISSERAND
guichet-petite-enfance@mairie-pusignan.fr

04 72 05 15 36

Etablissement d'accueil du jeune enfant

« Les p'tits Loups »

Marie Claire GAUTHIER (Directrice)
garderie@mairie-pusignan.fr

04 72 05 14 22

Ecole Maternelle Charles Perrault

Patricia FOIZON (Directrice)
ce.0693040@ac-lyon.fr

04 78 31 39 11

Ecole Élémentaire Jean de la Fontaine

Fabrice PERRIN (Directeur)
ce.0691554p@ac-lyon.fr

04 78 31 35 98

<http://jeandelafontaine.blogs.laclassed.com>





A CONSERVER



Bourse aux permis de conduire



Challenge mobilité



Matinée Petite Enfance

Périscolaire

Julien MEUGNIER (réfèrent périscolaire)
periscolaire@mairie-pusignan.fr

04 72 05 14 37 – 06 22 38 50 19

Centre de loisirs « Les p'tits gones »

Lydia PENELON (Réfèrent extrascolaire ALSH)
centredeloisirs@mairie-pusignan.fr

04 72 05 14 37 – 06 24 39 94 29

S'PASSJ

Flavien VEZINET (Réfèrent extrascolaire SPASSJ) ou
Sylvain BEL

s-pass-j@mairie-pusignan.fr

06 62 75 55 74

Complexe Sportif l'Equinoxe
130 Route nationale
69330 Pusignan

ALVEOLE

Julien MEUGNIER

alveole@mairie-pusignan.fr

04 72 05 14 37 – 06 22 38 50 19

Restaurant scolaire

Romain PAUZE

Réfèrent technique restaurant scolaire
restaurant scolaire@mairie-pusignan.fr

04 72 45 30 41

Association de parents d'élèves

AAPESP - Association Autonome de Parents d'Enfants
Scolarisés à Pusignan
aapesp69@gmail.com



Mode d'emploi



Tarifs des structures